

# DEMAIN EN MAIN

Un hameau en transition  
Entre les pays de Vannes et  
de Lorient  
Morbihan

## Le projet

Demain en main est un projet collectif situé dans le Morbihan entre les villes de Lorient et de Vannes. Ce projet est une contribution concrète aux enjeux de la transition écologique. Il repose sur quatre objectifs essentiels :

- ✓ Produire LOCALEMENT de la nourriture de qualité par une ferme régénératrice des sols
- ✓ Créer 8 logements ACCESSIBLES aux porteurs du projet
- ✓ ACCUEILLIR et SENSIBILISER à l'écologie à travers des gîtes, une auberge et un atelier coopératif
- ✓ Transmettre des savoirs et savoir-faire en lien avec l' AUTONOMIE et le BIEN ETRE

## Le collectif

Pour mener à bien ce projet, le collectif se compose de 8 familles de 0 à 60 ans, structuré aujourd'hui en association loi 1901 appelée *Demain en main*. Initié fin 2016, ce groupe s'est consolidé grâce à des règles de gouvernance basées sur la démocratie participative. L'association fédère des hommes et des femmes motivés pour porter les différents piliers du projet. Il y a en particulier 3 paysans pour porter le volet agricole. Notre engagement est porté par les valeurs suivantes :

*CREER ensemble et VIVRE sur un lieu convivial, intergénérationnel animé par des citoyens s'inspirant de la nature*

*PARTAGER au quotidien des valeurs de solidarité et de bienveillance.*

*ACCUEILLIR, APPRENDRE et TRANSMETTRE des alternatives conciliant : évolution, autonomie et sobriété heureuse*



Email | [contact@demainenmain.fr](mailto:contact@demainenmain.fr)

Web | [www.demainenmain.fr](http://www.demainenmain.fr)

Facebook | [/AssoDemainEnMain](https://www.facebook.com/AssoDemainEnMain)

## Un lieu potentiel

Un lieu pourrait accueillir le hameau *Demain en main*. Il se situe dans le pays d'Auray. C'est une parcelle d'un seul tenant de 20Ha composée de 4 bâtiments (aujourd'hui des gîtes), d'un hangar, d'un four à pain, 10Ha de terre agricole et le reste en forêt.



## Les prochaines étapes

Le lien privilégié que le collectif a pu nouer avec la propriétaire du lieu a permis d'établir la feuille de route ci-dessous :

- Décembre 2017 | Finalisation du programme « Demain en main »
- Avril 2018 | Etude du projet appliqué au lieu
- Mai 2018 | Signature d'un compromis de vente
- Fin 2018 | Signature de l'acte de vente et lancement des travaux

